PETITE HISTOIRE DES THERMES. Exposition à Chaudes-Aigues. L'exposition : « Chaudes-Aigues : Petite histoire des thermes » est présentée jusqu'au 18 juin à la médiathèque municipale de Chaudes-Aigues. Cette exposition est visible du lundi au vendredi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 h 30 et le samedi de 10 heures à midi. Renseignements au 04.71.23.55.85. ■

LE LOUP N'EST APPAREMMENT PLUS DANS LE CANTAL

ZONE DE PRÉSENCE PERMANENTE DES MONTS DU CANTAL. Ni indice de présence, ni observation. Cet hiver, aucun indice de présence du loup dans les monts du Cantal n'a pu être relevé. Le manque de neige n'a pas aidé ceux qui en recherchaient. Il n'a pas non plus été observé. Cela avait déjà été les cas pendant l'hiver 2009-2010. En conséquence, le Cantal n'est officiellement plus considéré comme une zone de présence permanente (ZPP) du loup. Mais cela ne va pas changer grand-chose : le département étant toujours une possible zone de colonisation naturelle des loups, la pression d'observation et le suivi de l'espèce seront maintenus. ■

Cantal → L'actu

TRAVAIL ■ Une quinzaine de professionnels a participé à une formation sur la lutte contre les discriminations

Un réseau pour promouvoir l'égalité

Le CIDFF s'engage dans une démarche de lutte contre les discriminations au travail, qu'elles soient liées à l'âge, au sexe, aux origines ou au handicap.

Catherine Perrot
catherine.perrot@centrefrance.com

Après l'élaboration d'une charte départementale de promotion de l'égalité dans l'emploi, une quinzaine de professionnels du Cantal ont participé à une formation sur la prévention et la lutte contre les discriminations. Elle était organisée par le CIDFF du Cantal (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

« L'enjeu est de prendre conscience que nous avons des façons de travailler qui induisent des discriminations. Ces pratiques sont souvent inconscientes, notamment sur le sexe et l'âge », explique Philippe Cormont, le formateur.

Ce consultant au Copas (Centre en pratiques et analyses sociales), qui travaille depuis plus de dix ans sur la question de l'égalité au travail, a également abordé les discriminations liées à l'origine et au handicap. « La lutte contre les discriminations ne doit pas être qu'un engagement militant ou moral. Ça se concrétise dans des fiches de postes, des actes de management », précise-t-il.

Financée par le FSE (Fonds social européen) et l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), la formation s'est déroulée sur trois jours, en avril et en mai.

RECRUTEMENT. La formation organisée par le CIDFF a amené les professionnels à repenser leurs méthodes de recrutement afin de prévenir les discriminations. PHOTO CHRISTIAN STAVEL

> **« On fait de la discrimination tous les jours sans le vouloir »**

Les stagiaires ont été sensibilisés à la réalité des discriminations, à l'importance des stéréotypes et des préjugés et au cadre juridique. Ils ont ensuite pu approfondir leur réflexion avec l'étude de cas concrets de discrimination d'employeurs et de salariés.

Les stagiaires appartenaient à des horizons divers : directeur de structures associatives (aide aux victimes), d'organismes publics (CAF), directeur des ressources humaines.

Catherine Parent, secrétaire de direction au supermarché Leclerc d'Aurillac, est ravie d'avoir participé à cette formation : « Les connaissances acquises vont me permettre d'améliorer les relations entre les salariés et même vis-à-vis de la clientèle. Je me suis aperçue qu'on faisait de la discrimination tous les jours sans le vouloir. On se tourne par exemple forcément vers une femme, lors d'une réunion, pour lui demander si elle veut bien préparer le café. » La secrétaire de direction entend bien transmettre les informations reçues à ses collègues.

CV anonyme

Des pistes d'action ont été lancées à la fin de la formation, par exemple l'utilisation de CV anonymes. Cette sensibilisation a amené certains professionnels à repenser leurs méthodes de recrutement : « On fonctionne tous avec des stéréotypes sur l'âge ou le sexe, explique une chargée de mission auprès de la direction de la Caf du Cantal. Il faut être vigilant. Je vais essayer de mener des actions de sensibilisation en direction du management et du personnel de la Caf. Je pense par ailleurs qu'il faut remettre à plat nos techniques de recrutement, en se centrant davantage sur les compétences. »

Un réseau de lutte contre les discriminations au travail est en train d'émerger dans le Cantal. Le CIDFF encourage les stagiaires à faire remonter les bonnes pratiques managériales et de recrutement. Le but est de construire des outils communs non discriminants. Le CIDFF espère que d'autres structures, notamment des entreprises privées, s'engageront dans cette démarche et signeront la charte de promotion de l'égalité. ■

CHARTE

Trente signataires. La charte départementale de promotion de l'égalité dans l'emploi a été initiée par la déléguée départementale aux droits des femmes et la direction du Travail. Une trentaine d'institutions et d'entreprises cantaliennes ont signé cette charte. Elles se sont engagées pour la diversité et la lutte contre les discriminations. « Il s'agit d'avoir un regard positif dans le recrutement et l'accompagnement des salariés », explique Christian Pouderoux, directeur du Travail. Les entreprises signataires ont dû nommer un « référent égalité » dans leur structure. Ce sont ces référents qui ont participé à la formation organisée en avril et en mai par le CIDFF 15.

Fête des Mères / Fête des Pères

Offrez-leur un abonnement, nous leur offrons un Sac à dos Picnic isotherme pour 4 personnes

Sac à dos avec compartiment isotherme et porte-bouteille isotherme détachable. Livré avec 4 verres / 4 fourchettes / 4 couteaux 4 cuillères / 4 assiettes / 4 serviettes non tissées / 1 ouvre bouteille / 1 couteau et 1 planche à fromage / 1 salière et 1 poivrière.

Photo non contractuelle

Offre valable jusqu'au 30/06/2011 et réservée aux nouveaux abonnés.

Oui, je souhaite abonner la personne mentionnée ci-dessous à LA MONTAGNE pour 6 mois.
❑ 7 Jours / 7 au prix de 189 € ❑ 6 Jours / 7 au prix de 148 €
et elle recevra en cadeau le Sac à dos Picnic isotherme.

Nom : ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél. ..... E-mail .....

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de LA MONTAGNE d'un montant de ..... € à :
Service Abonnements - La Montagne
45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Pour tout autre moyen de paiement, nous consulter au N° Indigo 0825 0826 27 (0,15 € TTC / MN)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

www.lamontagne.fr

9222051